

# Ecole Isabelle-Autissier : « Il faut repartir de zéro »

En 2022, dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe scolaire Isabelle- Autissier, le conseil prévoyait la réhabilitation de bâtiments. Le plan ne se déroule pas sans accroc.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi parle-t-on de reconstruction ?

Un gros morceau était à l'ordre du jour du conseil municipal, lundi soir : le vote d'une autorisation de programme de 11 millions d'euros pour la construction d'un nouveau groupe scolaire. En quelques années, le sujet de l'école est devenu le boulet à la cheville de l'équipe municipale.

À l'été 2021, après la découverte de fissures inquiétantes sur le bâtiment Charcot, le maire, Romain Bail, avait pris la décision de vider ces locaux. Mais depuis quelques mois, c'est le bâtiment Coty qui inquiète : les fissures, constatées de longue date, se sont aggravées.

La mairie, qui parlait jusque-là de réhabilitation des bâtiments Coty et Briand (ce dernier étant impacté dans une moindre mesure), parle désormais de reconstruction totale.

« **Deux diagnostics nous ont finalement montré qu'une réhabilitation n'était pas une bonne idée**, confirme, un brin dépitée, la première adjointe, Catherine Lechevalier. **Il faut repartir de zéro.** »

Où serait implanté ce nouveau groupe scolaire ?

La construction du restaurant scolaire est sur les rails, à proximité des deux bâtiments qui accueillent actuellement les enfants. « **La nouvelle école, on souhaite donc qu'elle soit implantée dans l'espace actuel, avec un système de démolition reconstruction**, expose la première adjointe. **L'idée, c'est de mettre en œuvre, d'ici la fin de l'année 2026, une procédure qui nous permettra, par le biais d'un concours d'architecte, de trouver la personne qui réalisera le projet.** »

Les travaux pourraient être lancés en 2027 ou 2028, pour une livraison en 2029.

L'élue se veut rassurante : « **Construire au même endroit ne présentera pas les mêmes désordres, on a des moyens de construction autres que dans les années 1950. Les systèmes de construction par pieux feront qu'on aura des bâtiments pérennes.** »

Que se passerait-il si les fissures venaient à s'aggraver ?

« **Il ne s'agit pas de surjouer le principe de précaution, il faut l'appliquer de manière juste. Mais si les fissures constatées sur le bâtiment Coty venaient à bouger de manière significative avant l'arrivée du nouveau groupe scolaire, je prendrai la même décision que pour Charcot** », promet Romain Bail.

Dans ce scénario d'urgence, les classes seraient déployées sur d'autres sites à proximité. « **Une partie des classes pourrait s'installer à Briand, l'autre partie au foyer Vicquelin. On a également fait faire des devis pour louer des constructions modulaires pour un plan B plus durable.** »

Qu'en dit l'opposition ?

« **Le bâtiment Charcot, jugé suffisamment en mauvais état pour qu'on retire les élèves, ne va même pas être démoli, des gens vont habiter dedans. Vous ne regrettez pas de l'avoir vendu ?** » s'est enquis Nicolas Frenod (Ouistreham écologiste et citoyenne). « **Je n'ai que rarement des regrets, balaie le maire. À aucun moment quand on a pensé le sujet, on allait vers une démolition reconstruction. Quand la décision a été prise, la solution évidente était de se débarrasser de Charcot. Coty et Briand étaient considérés comme en bon état, il fallait simplement rénover.** »

Pour Raphaël Chauvois (Rassembler Ouistreham), le calendrier pose problème : « **La situation est très préoccupante, je ne sais pas si ces locaux peuvent tenir jusqu'en 2029.** »

« **Il y a une surveillance du bâtiment, on suit les fissures au quotidien avec beaucoup de rigueur, rétorque le maire. Nous n'avons pas de baguette magique, nous sommes allés au plus court.** »

Tiphaine LE BERRE.



La construction de la nouvelle cantine est sur les rails. Archives Ouest-France